



Énergie Facilitez l'accès à votre logement

L'OPAC de l'Oise a demandé à des bureaux d'études indépendants de réaliser des Diagnostics de Performance Énergétique (DPE). Les sociétés qui peuvent intervenir sont :

- Axentis et ADX



Groupe pour les territoires de Beauvais, Méru et Clermont.

Tous les logements individuels et certains appartements dans les immeubles sont concernés. Pour mener à bien cette mission, il est essentiel que les locataires facilitent l'accès à leur logement. Ces entreprises sont munies d'une lettre de mission établie par l'OPAC de l'Oise. Si vous avez un doute sur l'identité de votre interlocuteur, n'hésitez pas à lui demander cette attestation avant d'ouvrir votre porte.



Jugement Résiliation de bail

Le bail d'une locataire de Nogent-sur-Oise a été résilié par le tribunal judiciaire de Senlis le 23 septembre 2022 car elle ne jouissait pas paisiblement de son logement. Des attestations, des dépôts de plainte et des fiches prévention datant de 2021 et 2022 ont démontré que cette dame donnait des coups de pied dans les portes de ses voisins, les avait insultés et menacés à plusieurs reprises.



Tranquillité résidentielle

Signalez les incivilités !

L'OPAC de l'Oise mène une politique active de prévention-sécurité pour lutter contre l'ensemble des infractions commises contre les personnes ou le patrimoine. Des jugements traduisent régulièrement toute l'importance de signaler troubles, violences, incivilités, jets de déchets, occupations des halls... Ils sont obtenus grâce à la mobilisation de tous, locataires et personnels de proximité.



Économies

Chèque énergie classique

Si vous y avez droit, vous n'avez aucune démarche à faire pour obtenir cette aide de l'État. Cela dépend de vos ressources.



Dans ce cas, vous avez reçu ou recevrez dans votre boîte aux lettres le chèque énergie 2023. Vous pouvez l'utiliser pour régler votre facture de gaz ou d'électricité, directement auprès de votre fournisseur, en précisant votre référence client. C'est la loi : l'OPAC de l'Oise n'accepte pas les chèques énergie pour le règlement de vos charges.



Charges La régularisation est à payer en octobre

Les relevés de répartition des charges arriveront dans vos boîtes aux lettres fin septembre, pour paiement en octobre, au lieu de novembre les années précédentes.

Si les dépenses sont supérieures aux provisions de charges, la différence vous sera facturée.

Au cas où vous rencontreriez des difficultés de paiement, ne tardez pas à prendre contact avec votre agence.

● **L'OPAC de l'Oise a été contraint d'augmenter dès ce mois d'avril 2023 de 5 % les provisions de charges. Cette hausse concerne uniquement les 12 000 familles dont les appartements sont alimentés au gaz pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.**

Objectif : leur éviter une régularisation de charges trop importante en 2024.

RÉPARTITION DES CHARGES		N° relevé individuel																																											
ANNEE : 2022		ANNEE : 2022																																											
<p>PERIODE DE RÉGULARISATION Du 01/01/2022 au 31/12/2022 soit 365 jours</p> <p>PERIODE DE CHAUFFAGE Du 01/10/2022 au 31/09/2023 soit 365 jours</p> <p>VOTRE PERIODE D'OCCUPATION Du 01/01/2022 au 31/12/2022 soit 365 jours</p>																																													
<p>CONSOUMATIONS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">SAISON CHAUFFAGE</th> <th colspan="2">GAZ</th> <th colspan="2">EAU CHAUDE SANITAIRE</th> </tr> <tr> <th>INDEX DÉBUT</th> <th>INDEX FIN</th> <th>INDEX DÉBUT</th> <th>INDEX FIN</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01/10/2022</td> <td>1000</td> <td>1000</td> <td>1000</td> <td>1000</td> </tr> </tbody> </table>		SAISON CHAUFFAGE	GAZ		EAU CHAUDE SANITAIRE		INDEX DÉBUT	INDEX FIN	INDEX DÉBUT	INDEX FIN	01/10/2022	1000	1000	1000	1000	<p>RÉCAPITULE</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ÉLÉMENTS DE LA CHARGE</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>ÉCART</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>ÉCART</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chauffage</td> <td>1100,37</td> <td>14,00</td> <td>1,00</td> <td>80,31</td> <td>87,85</td> <td>-4,28</td> </tr> <tr> <td>Éclairage</td> <td>317,10</td> <td>14,00</td> <td>1,00</td> <td>22,89</td> <td>28,40</td> <td>-3,78</td> </tr> <tr> <td>VMC</td> <td>422,54</td> <td>14,00</td> <td>1,00</td> <td>45,19</td> <td>45,82</td> <td>-0,42</td> </tr> </tbody> </table>		ÉLÉMENTS DE LA CHARGE	2022	2023	ÉCART	2022	2023	ÉCART	Chauffage	1100,37	14,00	1,00	80,31	87,85	-4,28	Éclairage	317,10	14,00	1,00	22,89	28,40	-3,78	VMC	422,54	14,00	1,00	45,19	45,82	-0,42
SAISON CHAUFFAGE	GAZ		EAU CHAUDE SANITAIRE																																										
	INDEX DÉBUT	INDEX FIN	INDEX DÉBUT	INDEX FIN																																									
01/10/2022	1000	1000	1000	1000																																									
ÉLÉMENTS DE LA CHARGE	2022	2023	ÉCART	2022	2023	ÉCART																																							
Chauffage	1100,37	14,00	1,00	80,31	87,85	-4,28																																							
Éclairage	317,10	14,00	1,00	22,89	28,40	-3,78																																							
VMC	422,54	14,00	1,00	45,19	45,82	-0,42																																							
<p>TOTAL</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Facture</th> <th>Régie</th> <th>SOLDE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>151,14</td> <td>150,00</td> <td>-0,46</td> </tr> </tbody> </table>			Facture	Régie	SOLDE		151,14	150,00	-0,46																																				
	Facture	Régie	SOLDE																																										
	151,14	150,00	-0,46																																										

Pour solliciter ce service, composez le numéro vert : 0 800 300 105





Animation

110 enfants réunis à Saint-Maximin

Les bénévoles de l'association des locataires de Saint-Maximin ont fait le tour des quartiers, le 10 avril 2023, pour distribuer des chocolats



aux enfants à l'occasion de Pâques. Ils sont ainsi passés aux Champignolles, au Larris, aux Tropiques, à l'aire Django Reinhardt et au Vieux Moulin. Pour cette nouvelle édition de l'animation « Pâques de quartier », dont l'OPAC de l'Oise était partenaire, les petits gourmands étaient invités à réaliser un dessin contre un chocolat, pour participer au concours organisé sur la page Facebook de l'association. Dans chaque quartier, l'artiste dont le dessin a remporté le plus de « J'aime » a été récompensé par un lot.



Nogent-sur-Oise Plus belle Ville Verte

Depuis mars, l'OPAC de l'Oise va à la rencontre des locataires des 5 immeubles du quartier Ville Verte. En mars et avril, des représentants du siège et de l'agence de Clermont ont fait du porte-à-porte afin d'échanger avec les locataires et leur rappeler les règles du bien vivre : ne pas encombrer les paliers, déposer les encombrants en déchetterie. L'action collective Ville Verte se poursuivra jusqu'en août prochain !



Infos travaux



Clermont 10 nouveaux logements pour 2024

Nouvelle opération au 44 rue de Paris ! Le chantier de construction de 10 logements, dont 6 appartements T2 et T3 et 4 pavillons T4, débute sur une parcelle de 5 940 m². Tous destinés à la location, ils devraient être livrés à l'été 2024. Pour réaliser ce nouveau programme immobilier neuf, l'OPAC de l'Oise bénéficie du soutien de l'État via la Caisse des Dépôts.



Nogent-sur-Oise

2 mois de travaux pour 118 familles

Depuis le 27 mars, et pour 2 mois, l'entreprise Confort Modern, basée à Chambly, intervient aux 1 à 19 boulevard Branly. Objectif : remplacer les canalisations d'eau chaude sanitaire qui alimentent les appartements des 118 familles qui résident dans les immeubles les Cèdres et les Chênes et mettre en place un traitement d'eau par adoucisseur. Une opération devenue nécessaire et urgente car les canalisations existantes étaient encombrées par le calcaire. Ces 20 000 € de travaux sont intégralement financés par l'OPAC de l'Oise.



Nogent-sur-Oise

La Closerie

La réhabilitation de la résidence « La Closerie », 44 et 46 rue Désiré Veret, se termine. Ces travaux lancés en avril 2021 sur les deux immeubles des 1970 concernent au total 40 logements. En juillet 2023, l'ensemble des appartements, les parties communes et l'enveloppe de l'immeuble auront été refaits à neuf ! Reste à ce jour à remplacer les bow-windows. Ces travaux d'1,5 M€ sont financés par l'OPAC de l'Oise avec le soutien du Conseil départemental de l'Oise.



Renseignements : n° vert 0800 881 118

